

la rue tendant du Rhône à la porte de la Lanterne (la rue Puits-Gaillot et la rue d'Oran, à peu près), au nord et au couchant, constituait un espace, au delà des anciennes murailles, relevant de la *directe* de l'abbaye, dans lequel, par conséquent, on ne pouvait rien faire sans leur autorisation expresse.

Voici quelles étaient à peu près, à cette époque, les dispositions du quartier et du monastère, selon les indications du manuscrit de Moydieu (11), les documents et les plans de l'époque.

Pendant les premiers siècles de son existence le monastère jouissait de constitutions assez différentes de celles que les diverses réformes lui imposèrent à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle; aussi les seuls lieux réguliers de la maison étaient : l'église, le dortoir, le cloître, le chapitre et le réfectoire. Les dames paraissent avoir été libres dans toutes les autres parties de l'enclos et y avoir élevé une série de corps de bâtiments séparés, qui étaient occupés par l'abbesse, les prieures et même les dames assez riches pour pouvoir se faire construire une habitation. Ces maisons se nommaient hôtels, mais, au décès de chaque occupante, l'abbesse disposait de ces résidences en faveur d'une religieuse qui, en conséquence, était appelée dame hôtelière. C'était quelque chose d'analogue aux chapitres des cathédrales, où chaque chanoine avait sa maison canoniale en augmentation de sa prébende.

L'église Saint-Pierre et la chapelle de Saint-Saturnin n'ont jamais changé de place; le clocher surmontait la façade actuelle, et ne fut démoli qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, sous l'abbesse Anne de Melun (1738), comme menaçant ruine.

En avant, était le cimetière devenu la place de Saint-

(11) *Tableau historique de l'abbaye royale de Saint-Pierre*, par de Moydieu l'aîné, conseiller au Parlement du Dauphiné, 1783 (collection Coste), 3 vol. in-folio.